



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3609

Approbation du règlement du concours photo sur Instagram #metamorphoselyon dans le cadre de l'expo Lyon sur le divan, les métamorphoses de Lyon des Musées Gadagne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3609 - APPROBATION DU REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO SUR INSTAGRAM #METAMORPHOSELYON DANS LE CADRE DE L'EXPO LYON SUR LE DIVAN, LES METAMORPHOSES DE LYON DES MUSEES GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Du 17 novembre 2017 au 17 juin 2018, les Musées Gadagne présentent au public l'exposition « Lyon sur le divan – les métamorphoses d'une ville » sur l'histoire de Lyon « nouvelle formule », positionnant le musée comme un musée de ville ayant vocation à donner les clés de lecture de la ville contemporaine et à apporter un éclairage sur les grands enjeux urbains actuels.

Dans le cadre de cette exposition, le Musée d'histoire de Lyon – Musées Gadagne organise un concours photo sur le réseau social Instagram intitulé #metamorphoselyon du 30 janvier au 18 mars 2018. Les participants sont invités à poster sur leur compte Instagram une photographie illustrant, selon eux, les métamorphoses de Lyon.

Ce concours permet de répondre aux objectifs de l'exposition à savoir poser le lien avec la ville contemporaine et inciter le visiteur à contribuer lui aussi au contenu de l'exposition qui se veut évolutive. Ainsi, les visiteurs s'approprient de manière ludique et créative la thématique « Les métamorphoses de Lyon » via une photographie sur la ville transmise au musée dans le cadre de ce concours.

Ce regard des habitants sur leur ville sera valorisé par le musée d'histoire de Lyon au moyen d'une exposition les 17 et 18 mars 2018 qui présentera toutes les photographies réalisées lors de ce concours.

Le public des musées Gadagne sera appelé à voter afin de désigner les gagnants de ce concours lesquels se verront remettre les lots suivants :

- 1^{er} gagnant :

Une imprimante photo pour smartphone et 10 feuilles de papier photo d'une valeur de 150 € maximum.

- 2^e gagnant :

Un brunch au café Gadagne pour 2 personnes d'une valeur de 60 € à utiliser au cours de l'année 2018.

- 3^e gagnant :

Un bon d'achat de 30 € dans la boutique des musées Gadagne à utiliser au cours de l'année 2018.

Les 20 premiers gagnants se verront offrir une balade urbaine organisée par les musées Gadagne à choisir dans l'offre proposée durant l'année 2018.

Les modalités de ce concours sont définies dans le règlement joint au rapport.

Vu ledit règlement ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Le règlement du concours photo sur Instagram #metamorphoselyon dans le cadre de l'exposition « Lyon sur le divan, les métamorphoses de Lyon des musées festival » est approuvé.

2. Les dépenses correspondantes seront prélevées sur le budget 2018 des musées Gadagne, code service 31702, programme SUPPORTMH, opération COMMINS, nature 6188, ligne de crédit 94235.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER